

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 17 décembre 2025

10h00 – 15h45

- Bureaux de l'UPSADI, Courbevoie -

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents

Didier DAOULAS, Président
Nicolas BALMELLE, Vice-Président
Pierre BOURCIER, Administrateur
Pierre CHAPELET, Administrateur
Kévin CHATARD, Vice-Président
Matthieu GLOT, Administrateur
Christophe GUEGAN, Administrateur
Tony FLEURISSON, Administrateur
Xavier YOU, Administrateur

Excusés ou absents

Maurice ATTAS, Administrateur
Héloïse VANACKER, Administrateur
Armand PASTOREL, Administrateur
Marc TORRES, Administrateur

Assistaient également à la réunion : Nathalie CREVEUX, *Déléguée Générale* - UPSADI et Jessica ROBILLARD, *Assistante de Direction*

ORDRE DU JOUR

10h00 – 10h10	Accueil - Annonce des absences Approbation du compte-rendu de la réunion du 4 novembre 2025 Approbation des nouvelles adhésions
10h10 – 10h35	Point d'étape sur les décisions des réunions précédentes, l'offre juridique, la Commission collectivités, le projet de cartographie des fournisseurs
10h35 – 10h45	Barème des cotisations 2026
10h45– 11h00	CEPS : mandat 2026
11h00– 11h20	Présentation des travaux Nextep « <i>Nouvelles missions</i> » : Plan d'action 2026 / réactions de l'écosystème, autres travaux (<i>Dialyse, Numérique</i>) : état des lieux et stratégie
11h20– 12h00	Dissociation tarifaire, statut : échange sur les positions de l'UPSADI en vue du Bureau intersyndical
12h00– 12h15	Impact de la dissociation tarifaire sur les conditions de négociation CEPS / Fabricants/PSAD
12h15– 12h30	Point sur le travail intersyndical sur les marges (Roland Berger)
12h30– 13h00	Actualité des Commissions transversales et des groupes de travail (si actualité), point Communication et relations institutionnelles, point Social
13h00 – 13h45	Déjeuner
13h45 - 15h30	Actualité des Commissions Métiers par les Présidents de Commission (si actualité) Commission MAD : VPH : <i>lancement de la réforme</i> Commission respiratoire : Avis HAS PPC n°2, Baisse O2 Commission diabète : FLS2, Dexcom, courriers sans réponses... Commission Perfusion : <i>Travaux préparatoires à la refonte de la nomenclature</i> Commission SUC : Heva
15h30 – 15h45	Questions diverses Calendrier des réunions 2026 dont date de l'AG et modalités d'organisation

ACCUEIL

■ Annonces des absences :

- **Maurice ATTAS**, Administrateur : Pouvoir donné à **Pierre BOURCIER**
- **Héloïse VANACKER**, Administrateur : Pouvoir donné à **Pierre BOURCIER**
- **Armand PASTOREL**, Administrateur : Pouvoir donné à **Didier Daoulas**
- **Marc TORRES**, Administrateur : Pouvoir donné à **Tony FLEURISSON**

■ Approbation du compte-rendu de la réunion du 04 novembre 2025

Aucune observation n'ayant été formulée par les administrateurs, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Il est rappelé que l'UPSADI ne doit pas être utilisée comme un forum pour la discussion de sujets relevant du secret des affaires. Les réunions de l'UPSADI doivent toujours être conduites de manière à éviter qu'à aucun moment ses membres ne puissent, par leurs propos, donner l'impression qu'ils mènent une action commune susceptible de restreindre la concurrence.

APPROBATION DES NOUVELLES ADHÉSIONS

■ ALPHA MEDICAL SERVICES (AMS 70)

Les membres du Conseil d'Administration ont validé à l'unanimité cette adhésion.

■ ARJO

Les membres du Conseil d'Administration valident le principe de cette adhésion qui revêt un caractère spécifique, la société intervenant exclusivement auprès des collectivités (hors LPP). Sa volonté de rejoindre un syndicat est motivée par le moyen que cela lui offrira, en tant que de besoin, d'appliquer les accords de branche signés mais non encore étendus. Elle n'est pas, pour l'heure, particulièrement sensible à une approche « syndicale » au sens premier du terme, même si la création de la commission « collectivités » au sein de l'UPSADI lui a été présentée.

L'adhésion d'une telle société présenterait un intérêt pour l'UPSADI en termes de représentativité (560 salariés). Au regard de ce point et en lien avec la création de la commission collectivités qui pourrait permettre d'accueillir d'autres sociétés du même type, le Conseil d'administration souhaite qu'une cotisation spécifique forfaitaire soit proposée (comprise entre 3 000 € et 5 000 €.)

■ STIMEO

Les membres du Conseil d'Administration ont validé à l'unanimité cette adhésion qui permettra de renforcer les rangs des adhérents en SUC et en particulier en neurostimulation.

POINTS D'ÉTAPE SUR LES DÉCISIONS DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

■ Offre juridique

Le cabinet d'avocats a formulé une nouvelle proposition d'offre juridique, plus onéreuse que celle présentée en septembre. Une enquête menée auprès des adhérents a permis d'identifier leurs attentes : la permanence juridique a suscité peu d'intérêt, contrairement aux réunions d'information, aux webinaires trimestriels sur des thématiques d'actualité et à l'obtention de documents types / contrats.

Nathalie CREVEUX propose d'expérimenter deux à trois réunions d'information trimestrielles sur l'actualité juridique (obligations réglementaires des PSAD, données de santé, nomenclature, recouvrement des indus, Loi Sapin..., qui comporterait également un temps de réponses aux questions adressées par les adhérents en amont afin d'évaluer l'intérêt réel des adhérents. Le coût d'un webinaire est estimé à 3 500 € HT.

Les administrateurs estiment que l'offre proposée est coûteuse, notamment au regard du risque de faible participation et du peu de questions qu'ils auront et ce, notamment à la lumière de l'enquête adhérents réalisée. Ils s'interrogent donc sur la pertinence, in fine, de ce projet.

Nicolas BALMELLE propose de prendre exemple sur la CPME en créant une rubrique « Textes réglementaires » dans Ressources & Outils pour mettre à disposition des adhérents les informations juridiques. **Nathalie CREVEUX** précise que cette rubrique existe déjà mais qu'elle aura vocation à être enrichie. Il propose d'organiser un premier webinaire au premier trimestre pour tester l'intérêt que cela suscite auprès des adhérents et notamment si des questions spécifiques sont recueillies en amont, ce qui permettra d'identifier si ce format doit être reconduit et s'il y a matière à « ouvrir » des créneaux de consultation.

Pierre BOURCIER propose d'animer un Webinaire sur la « Gestion des indus » sous forme de partage d'expérience d'un adhérent. **Tony FLEURISSON** et Didier DAOULAS estiment que les adhérents souhaitent essentiellement des cas pratiques plutôt que de la théorie et qu'ils sont en demande de documents qui accompagnent les Webinaraires. **Nathalie CREVEUX** propose donc de programmer le Webinaire de **Pierre BOURCIER** en février 2026 puis d'avancer avec le cabinet Bignon Lebray pour organiser un webinaire « actualités et échanges » en mars 2026.

■ Commission collectivités

Nathalie CREVEUX indique qu'une première réunion de lancement de la Commission Collectivité aura lieu le 14 janvier 2026 afin de présenter les objectifs et les enjeux de cette commission.

■ Projet de cartographie des fournisseurs

Nathalie CREVEUX a présenté un projet de tableau visant à cartographier les fournisseurs étrangers présents en France afin de mettre en évidence la forte progression de leurs parts de marché sur le territoire. L'objectif serait de faire compléter ce tableau par les adhérents afin de mettre en évidence ce qu'ils représentent dans la stratégie d'achat des adhérents et de communiquer ensuite ces résultats aux tutelles pour appuyer les négociations.

Matthieu GLOT propose de recenser ces données par commission sur les plus gros adhérents afin de simplifier le traitement des données et d'envisager un recensement d'une part dans les pays d'Europe et d'autre part dans les pays en dehors de l'Europe.

Nicolas BALMELLE pense que ce sujet pourrait être porté en intersyndicale.

Kévin CHATARD propose que, dans un premier temps, l'UPSADI travaille seule sur le sujet, puis propose d'y associer dans un 2nd temps les autres syndicats. Le canevas devrait être bouclé le 15.01.26.

■ Réunion de présentation des statistiques de la prestation par la CNAM

Nathalie CREVEUX informe qu'une réunion ad hoc de la CNAM a permis de présenter des statistiques provisoires, jugées inexploitable en raison d'un comptage incluant les antennes et des doublons, conduisant à près de 6 000 structures. La CNAM a indiqué qu'elle retravaillerait les chiffres.

■ Barème des cotisations 2026

Les administrateurs ont voté à l'unanimité le maintien du barème des cotisations 2025 pour l'année 2026. **Nathalie CREVEUX** propose de créer une cotisation forfaitaire annuelle pour les entreprises hors LPPR (Ex. ARJO).

■ Mandat CEPS : plan d'économie 2026

Le CEPS a présenté son plan d'économies pour 2026, révélant la nécessité de réaliser 200 millions d'euros d'économies, dont 105 millions déjà « embarqués ». Un tableau des secteurs éligibles, indiquant à la fois leur part en pourcentage et leur évolution ont été présentés. S'agissant des activités PSAD, quelques 30 millions d'euros d'économies seraient ciblés à travers l'oxygénothérapie, le sondage intermittent et l'électro stimulation génito urinaire. La Perfusion et la PPC, toutes deux sujettes à la révision des nomenclatures sont également nommées,

non pas au chapitre des baisses tarifaires mais sans doute des économies induites par la mise en œuvre de nouvelles nomenclatures.

À l'issue de la réunion un courrier intersyndical a été adressé à Virginie BEAUMEUNIER en vue de solliciter un entretien sur la méthode et la situation du secteur. L'idée étant, à l'occasion de ce rendez-vous, de dénoncer la méthode (de nombreux courriers sont restés sans réponse), rappeler les efforts consentis et la situation du secteur, tout en faisant des propositions raisonnées en échange de contreparties.

PRÉSENTATION DES TRAVAUX NEXTEP ET AUTRES TRAVAUX

Après les avoir présentés en conférence de presse, les travaux Nextep ont également été présentés à la Fedepsad et à l'Unpdm. La Fedepsad a salué l'initiative et les travaux menés et a fait part de son intérêt de principe pour être associée au portage de ces missions avec l'accord de l'UPSADI.

Deux propositions réalisées par Nextep à la demande de l'UPSADI sont soumises au CA : l'une destinée au portage des nouvelles missions et l'autre visant à réfléchir sur les moyens opportuns de protéger la prestation dans les négociations dans le cadre futur de la dissociation tarifaire. Si certains aspects spécifiques de ces propositions sont discutées, leur pertinence est reconnue. Les administrateurs soulèvent toutefois leur impact budgétaire significatif.

À des fins d'optimisation budgétaire et des actions, il est décidé de solliciter Nextep pour intégrer ces actions spécifiques et notamment la note de position relative aux conditions de négociation, dans un cadre plus global d'accompagnement en affaires publiques et ce, dans la perspective des présidentielles 2027.

DISSOCIATION TARIFAIRE, STATUTS : ÉCHANGE SUR LES POSITIONS DE L'UPSADI EN VUE DU BUREAU INTERSYNDICAL

Ces points n'ont pas formellement été traités

IMPACT DE LA DISSOCIATION TARIFAIRE SUR LES CONDITIONS DE NÉGOCIATION CEPS / FABRICANTS / PSAD

Ce sujet a été traité dans le cadre du point sur les travaux Nextep. L'idée étant, en effet, de mobiliser tous moyens utiles à l'avenir pour que toutes les négociations se déroulent en format tripartite (CEPS / Fabricants / PSAD). Ceci permettrait potentiellement de limiter l'impact indirect des remises négociées par ailleurs par le CEPS auprès des fabricants. Cette réflexion et la demande d'accompagnement seront abordées lors de la réunion des Bureaux avec la Fedepsad.

POINT SUR LE TRAVAIL INTERSYNDICAL SUR LES MARGES

Nathalie CREVEUX rappelle que les travaux visent à objectiver les niveaux de rentabilité par activité, à partir d'une décomposition fine des coûts dans une perspective de défense de la prestation dans les futures négociations, en particulier pour les segments déjà dissociés.

Pierre BOURCIER indique que pour le diabète les matrices sont validées, chiffres consolidés avec une restitution prévue le vendredi suivant. Les premiers résultats mettent en évidence des écarts de rentabilité significatifs selon les modèles (notamment avec ou sans capteurs). Les matrices pour la perfusion / nutrition et le respiratoire sont quasiment finalisées ou sur le point de l'être, alors que celles relatives au MAD ou la SUC sont encore en discussion. L'objectif est de finaliser la collecte d'ici mi-février afin de disposer de ratios comparables et exploitables.

L'enjeu est de définir des seuils de marge compatibles avec l'investissement matériel et la mission de continuité des soins. Il est reconnu que les niveaux de rentabilité sont variables en fonction des activités. **Christophe GUEGAN** considère qu'il conviendra donc d'être vigilant sur la communication, afin de ne pas s'exposer à des analyses simplistes visant à considérer que ces activités « n'ont pas à être rentables ».

Nicolas BALMELLE fait part de son inconfort vis-à-vis de ce projet qui, s'il paraît intéressant, s'avère très chronophage pour les équipes, avec le risque, in fine, qu'il ne soit rien fait des résultats.

ACTUALITÉS DE LA COMMISSION RELATIONS INSTITUTIONNELLES

COMMUNICATION

Nicolas BALMELLE fait un point sur les réalisations :

- **La brochure UPSADI** a été éditée en 1000 exemplaires et a pour vocation d'être distribuée aux tutelles, à la presse, aux parlementaires, aux politiques et à nos adhérents.
- **Le calendrier de l'avent** : nouvelle communication sur LinkedIn pour mettre en avant les métiers des PSAD.
- **Webinaire de rentrée** : la date a été arrêtée au 12 janvier 2026.
- **La Conférence de presse sur les nouvelles missions des PSAD** : a eu lieu le 27 novembre 2025.
- **Le communiqué de presse sur le Diabète** a été diffusé fin novembre, et malgré un ton plus incisif il n'y a pas eu énormément de réactions pour le moment. Il est prévu d'envoyer la revue de presse juste avant les fêtes de Noël. **Nicolas BALMELLE** propose que le thème du prochain communiqué de presse se porte sur les VPH, suite à la mise en place de la nouvelle réforme, pour la période de janvier / février 2026.
- **1 mois, 1 interview à une personnalité** : Afin de nourrir le site de l'UPSADI et nos réseaux sociaux, **Nicolas BALMELLE** propose de faire 1 interview mensuelle d'une personnalité (Virginie BEAUMEUNIER, Thomas FATÔME, ...) / ou un parlementaire, comportant 2 à 3 questions sur la présentation de leur institution. / organisme, leur lien avec les PSAD, leur vision des PSAD. Les réponses seraient diffusées durant 3 jours sur LinkedIn, puis relayée en entier sur le site de l'UPSADI, avec un rappel dans les Brèves de la semaine.
- **L'Interview du mois, « 3 questions à ... un salarié de PSAD »** : Sur le même principe que l'interview à une personnalité, l'idée serait d'interroger des salariés de PSAD en leur posant 3 questions, puis de diffuser sur LinkedIn, dans les Brèves de la semaine et sur le site de l'UPSADI ce retour d'expérience.

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

- **Newsletter mensuelle** : **Nicolas BALMELLE** souhaite envoyer une newsletter mensuelle très courte aux tutelles, aux politiques, à la presse santé, ... qui serait adaptée en fonction de l'actualité. La récurrence des publications permettrait, selon lui, de se faire connaître plus largement et de susciter de l'intérêt, voire des rendez-vous.
- **Rendez-vous parlementaires** : Compte tenu de l'instabilité politique en fin d'année, il n'a pas été possible de programmer de rendez-vous avec les parlementaires. **Nicolas BALMELLE** souhaite relancer ces rendez-vous et notamment mettre en place les réunions autour de petits déjeuner.

Projet de Congrès Domisanté : Nathalie CREVEUX indique qu'un projet de plaquette destiné à servir d'accroche pour des coorganisateur potentiels (FNI, FNEHAD) et des sponsors est en cours de réalisation. Pour rappel l'événement se déroulerait autour de deux temps forts : une plénière d'ouverture générale et des conférences/ tables rondes parallèles thématiques pilotées par chacun des coorganisateur.

POINT SOCIAL

- **Le CQP est désormais lancé :** Trois organismes de formation ont été habilités par la branche (Formadia, APPB et CQFD). Le parcours comprend 364 heures de formation réparties sur 12 mois, combinant présentiel, distanciel et e-learning. Les modules proposés portent principalement sur les domaines du Respiratoire et du Maintien à domicile. Pour cette première année, la formation sera déployée dans plusieurs régions : Île-de-France, Auvergne Rhône-Alpes, Occitanie et PACA, puis étendue en 2027 à la région Sud-Ouest, l'Est et quelques Drom Com. Référencée par France Compétences, cette certification est, par ailleurs, accessible en contrat d'apprentissage et en VAE.
- **Janvier 2026 :** L'ouverture des NAO aura lieu en janvier. Une augmentation du SMIC de l'ordre de 1,18 % est prévue ce qui fera passer les deux premiers niveaux de la grille sous le SMIC. Il est rappelé qu'aucun accord salaires n'a été signé depuis 2023 et que les dernières propositions patronales (+1%) ont été rejetées par les OS. Dans l'hypothèse où cette situation perdurerait, ce qui est probable, la branche serait sous surveillance.

ACTUALITÉ DES COMMISSIONS MÉTIERS PAR LES PRÉSIDENTS DE COMMISSION

■ Commission Respiratoire

Héloïse VANACKER dresse un point de situation sur l'ensemble des segments :

Ventilation Autoasservie : Il n'y a toujours pas eu de retour au courrier établi en juillet 2025.

O2 : Un courrier intersyndical a été rédigé afin de contester le projet du CEPS qui, sans attendre la présentation globale du mandat 2026, avait communiqué ses projets de baisses tarifaires, à travers un courrier comportant des incohérences.

PPC : Une nouvelle contribution intersyndicale, largement pilotée par les services d'Air Liquide, a été réalisée et présentée à la HAS à la suite de la parution du projet de volet 2 de son rapport.

■ Commission SUC

Pierre CHAPELET se fait l'écho de la présence de l'autosondage urinaire et de la neurostimulation parmi les lignes visées par le mandat de baisses 2026 alors qu'un moratoire avait été obtenu sur le segment Stomathérapie / urologie jusqu'en juillet. Il s'interroge de surcroît sur la cohérence des données chiffrées citées en référence. Il conviendra de pouvoir échanger avec les adhérents sur les pistes d'économies susceptibles d'être proposées et de se concerter avec la Fedepsad. Il fait part de sa perplexité à l'égard du projet de baisses sur l'électrostimulation, alors que l'initiation est réalisée gratuitement par les PSAD, ce qui était permis, à une époque, par des marges suffisantes, ce qui est désormais loin d'être le cas. Tout l'enjeu serait de faire reconnaître la prestation et sa valeur ajoutée ; cette prise en charge étant en effet pertinente tant pour les patients que pour les finances publiques. L'enjeu de la création d'une prestation demeure majeur pour l'ensemble des activités de la Stomathérapie / urologie.

Étude Heva : Le protocole est toujours en cours de validation mais l'objectif demeure de pouvoir produire les résultats en juillet 2026.

■ Commission MAD

La nouvelle réforme VPH est entrée en vigueur le 1er décembre 2025. Les premiers constats font état d'un rejet massif des factures par les Caisses, celles-ci n'étant pas encore pleinement opérationnelles. **Tony FLEURISSON** précise que la quasi-totalité des prescriptions reçues après le 1er décembre 2025, ainsi que les renouvellements de fauteuils à l'identique, sont rejetés, en raison de la radiation des codes lors de la mise en œuvre de la nouvelle nomenclature.

Afin de recenser et de remonter les différentes problématiques rencontrées par les PSAD avec les Caisses - notamment en matière de motifs de rejet et d'interprétation de la nomenclature - un tableau de suivi des rejets a été mis en place, afin d'être transmis à la CNAM en vue de la réunion prévue à cet effet le mardi 16 décembre 2025.

Nathalie CREVEUX rappelle également qu'un COPIL aura lieu au Ministère le jeudi 18 décembre 2025.

Tony FLEURISSON fait également un point d'alerte aux administrateurs concernant le fabricant PERMOBIL qui a décidé d'arrêter sa collaboration avec les PSAD afin de vendre ses produits en direct. Il procède donc au rachat de PSAD pour être opérationnel immédiatement. Le risque à terme, est le détournement de clientèle, puisque le fabricant a accès à leurs coordonnées. L'évolution de la situation sera suivie de près.

Nathalie CREVEUX informe par ailleurs de la mise en ligne d'un site dédié à la nouvelle nomenclature VPH, développé par la Fédépsad afin d'accompagner les adhérents dans la compréhension des textes de la réforme. Sur « injonction » de l'Unpdm, en vertu des travaux réalisés en intersyndicale, la Fédépsad s'est trouvée « contrainte » de proposer à l'UPSADI et l'Unpdm de s'associer, a posteriori, à ce projet qui conduirait juste à l'intégration des 2 logos sur le site lui-même aux couleurs de la Fedepsad, moyennant une contribution de 5 000 € pour le développement du site et 1 000 € au titre de la maintenance annuelle. Elle précise que le site est actuellement accessible à tous gratuitement. S'ils saluent le travail effectué, les administrateurs jugent que s'associer a posteriori ne présente pas d'intérêt, ce d'autant plus que la plupart des structures et réseaux ont déjà communiqué et développé leurs propres outils.

■ Commission Diabète / Nutrition

Pierre BOURCIER réalise un point sur les différents dossiers en cours. **Omnipod 5** : Aucune avancée pour le moment.

Boucle ouverte : **Pierre BOURCIER** rappelle l'engagement du CEPS, depuis un an, à faire compenser la baisse tarifaire sur les boucles ouvertes par les fabricants. La situation serait peut être en train de se débloquer grâce à des échanges amorcés avec Medtronic.

Freestyle : **Pierre BOURCIER** fait état de la problématique rencontrée avec Abbott avec une convention signée et une tarification basée sur 26 capteurs par an et par patient là où le fabricant applique une tarification sur une consommation inférieure et refuse de réviser son tarif. Il a été demandé au CEPS d'intercéder auprès d'Abbott afin qu'un rectificatif soit opéré.

Dexcom G7 : Pour les capteurs Dexcom, la tarification PSAD est calculée sur 360 jours théoriques par an, en supposant que chaque capteur est utilisé pendant sa durée maximale. Comme le fabricant refuse d'adapter le tarif à la consommation réelle, il préconise aux PSAD de gérer toute surconsommation via le SAV.

■ Commission Perfusion

Un travail intersyndical a été mené afin d'affiner la composition des sets de soins, permettant ainsi de réduire leur nombre de 12 à 4 sets de soins.

QUESTIONS DIVERSES

- **Calendrier des réunions 2026**
 - **Réunions du Conseil d'administration** : À des fins d'optimisation de l'organisation, notamment pour les réunions de bureaux intersyndicaux, il est préconisé, autant que possible, de caler les réunions du CA sur celles de la Fedepsad. Des dates seront donc arrêtées dans les prochaines semaines.
Le prochain conseil d'administration est cependant d'ores et déjà prévu : le 03 février 2026 à l'UPSADI.
 - **Assemblée Générale** : au regard du faible auditoire lors des Assemblées générales, il est décidé d'organiser l'AG 2026 à l'occasion d'un Conseil d'Administration en juin : les administrateurs seront donc en présentiel mais les adhérents, en visio (date à caler courant juin).